

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_172 : EXPOSITION MAN RAY - APPROBATION DE TARIFS
DE PRODUITS DÉRIVÉS

L'an deux mille dix huit, le neuf octobre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 9 octobre 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Sarah LAURENS

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Philippe GRANIER, Yves CHAPRON, Agnès BRU, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Louis BARRET

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Laurence PUJOL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Bruno CRUSEL (pouvoir à Eric GUILLAUMIN), Marie-Louise AT (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 OCTOBRE 2018

N° DEL2018_172 : EXPOSITION MAN RAY - APPROBATION DE TARIFS DE PRODUITS DÉRIVÉS

Pilote : Réseau des médiathèques

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois organise du 8 octobre 2018 au 5 janvier 2019 une exposition d'envergure autour de l'œuvre de Man Ray, accompagnée d'une série de manifestations autour de cette thématique et du surréalisme.

Man Ray, reconnu comme l'un des plus grands photographes du siècle dernier, occupe une place prépondérante dans l'histoire de l'art du XXe siècle. C'est un artiste protéiforme, également peintre, dessinateur, cinéaste, créateur d'objets.

Notre réseau des médiathèques est à l'initiative de cette exposition inédite par son importance et sa qualité. Il en assure la complète réalisation avec l'aide du service communication de l'agglomération.

Afin d'assurer la meilleure visibilité et valorisation du fonds exceptionnel mis à notre disposition, et toucher ainsi le plus large public, un partenariat a été noué avec le musée Toulouse-Lautrec, et la Scène nationale au Grand Théâtre.

Une scénographie d'ensemble et un parcours entre les trois pôles culturels albigeois (médiathèque, musée, grand théâtre) ont été conçus pour que les œuvres présentées puissent se compléter et se répondre.

Dans le cadre de la valorisation de l'exposition, il est réalisé des produits dérivés.

Je vous propose, pour permettre leur commercialisation, d'adopter les tarifs suivants :

- carte postale : prix unitaire 1,2 €, lot de 5 unités : 4 € ;
- affiche : 2 € ;
- sac en tissu avec impression d'une photographie de Man Ray : 6 € ;
- catalogue de l'exposition : 15 €.

Je vous propose d'autoriser le musée Toulouse-Lautrec, partenaire du réseau des médiathèques sur cette opération et qui accueille une partie des œuvres de Man Ray, à vendre également les produits dérivés, au prix délibéré par le Conseil communautaire et à percevoir une marge de 30% sur le montant des produits vendus.

Par ailleurs, il est prévu de proposer à la vente certains tirages dits « new prints » d'excellente qualité, réalisés et encadrés pour l'exposition, dont l'Agglomération est propriétaire (droits compris).

Les exemplaires mis à la vente pourront être retenus par les visiteurs lors de l'exposition, et retirés à l'issue de celle-ci. Les tarifs proposés, que je vous demande d'approuver, ont été étudiés avec un spécialiste de l'œuvre de Man Ray, à savoir :

- format 18 x 24 cm (encadrement 24 x 30 cm) : 90 €;

- format 24 x 30 cm (encadrement 30 x 40 cm) : 130 € ;
- format 30 x 40 cm (encadrement 40 x 60 cm) : 160 €.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 25 septembre 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

FIXE les tarifs de vente de produits dérivés de l'exposition Man Ray ainsi qu'il suit :

- cartes postales : 1,2 € (lot de 5 : 4 €)
- affiches : 2 €
- sacs en tissu : 6 €
- catalogues de l'exposition : 15 €.

Retirages new prints

- format 18 x 24 cm (encadrement 24 x 30 cm) : 90 € ;
- format 24 x 30 cm (encadrement 30 x 40 cm) : 130 € ;
- format 30 x 40 cm (encadrement 40 x 60 cm) : 160 €.

AUTORISE que ces produits soient remis lors d'opérations exceptionnelles visant à promouvoir le réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DECIDE d'autoriser le musée Toulouse Lautrec à assurer la commercialisation des produits dérivés qui lui seront confiés et à bénéficier d'une marge de 30 % sur le montant des produits vendus dans sa boutique.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 octobre 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL